

Kaléidoscope

JOURNAL DE LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE FINISTÈRE

EDITO

N°16 – Mars 2004

*Entrez et découvrez le village
SAUVEGARDE ! Vous y rencontrerez :*

- son maire entreprenant qui vous présente son programme avec ses vœux
 - le groupement actif des intérêts bien compris des professionnels qui vous entretient des contraintes liées à la gestion des allocations
 - deux commerçants, ayant pignon sur rue, vous informant des nouveautés en vitrine
 - les citoyens Hubert et Michel qui aimeraient bien vous mettre en cage !
 - son receveur des postes et télécommunications vous vantant les bienfaits d'un nouveau mode de communication particulièrement interactif si vous le voulez bien !
- le nouvel élu au Conseil municipal qui se présente à vous
 - son médecin, l'ange gardien que nos petits enfants surnomment affectueusement « Tonton »
 - bien entendu, Gus le Guetteur toujours aussi attentif à nos us et coutumes
 - le coup de cœur de Jean-François
 - la dernière publication d'Eric qui vient d'être livrée à la librairie du coin...

Enfin, une bonne nouvelle : sachez que les impôts locaux n'augmentent pas en 2004. C'est vraiment un village remarquable !

Le Comité de rédaction

Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les Présidents
d'associations et membres du Conseil
d'Administration,
Mesdames et Messieurs les directeurs
généraux et directeurs,
Mesdames, Messieurs,

Une année chasse l'autre avec ses réussites et ses échecs, 2003 a-t-elle été une année féconde pour l'ADSEA 29 ?

Sur le plan de l'activité associative

- Deux Conseil d'Orientation Sauvegarde ont eu lieu :
 - . l'un avec les juges des enfants sur le thème des rapports association / Justice,
 - . l'autre plus récent concernant les Centres Educatifs Fermés (CEF), trois lettres qui soulèvent un débat national au sein des Sauvegardes et une contestation vigoureuse de la part des professionnels.
- Un séminaire sur le thème: les associations sont-elles encore dans le coup? Séminaire qui a permis de réaliser au sein du Conseil d'Administration à un état des lieux selon la démarche de l'audit interne. Les synthèses serviront de fil conducteur dans notre action pour les années à venir.
Mais que Thierry TICHIT soit rassuré pour répondre à son interrogation de conclusion de la matinée, les administrateurs n'ont pas trop de problèmes existentiels sinon ils ne seraient pas là.
- L'animation par le Directeur Général de l'UNASEA régionale et l'élection du Président comme administrateur de l'UNASEA.

- La relance du partenariat avec l'IRTS avec deux objectifs: le centre de documentation et la mise en place d'un tronc commun réorganisé pour les formations assistant social et éducateur spécialisé.

- Sur le plan judiciaire l'ADSEA 29 est sortie confortée dans ses missions et ses pratiques professionnelles.
L'association ALBANE a été déboutée par trois fois et a perdu les procédures à notre rencontre et à l'encontre d'un de nos salariés.
- A ce jour, nous n'avons pas de nouvelles officielles de l'inspection menée, à ma demande, par l'Inspection Générale des Services Judiciaires; le rapport était pour visa au cabinet du garde des sceaux le mois dernier. Néanmoins, nous savons que l'ADSEA 29 n'a fait l'objet d'aucune réserve quant à ses pratiques, ni quant à un éventuel dysfonctionnement de ses services (SOAE et SAE) ou ITES.
- Un regret, le rayonnement fade d'ARAMIS, alors que ce groupement devrait être un levier de force de proposition reconnu. On en est loin !!

Sur le plan des activités de notre dispositif

- Une activité en demi-teinte pour nos services d'IOE dont l'activité est pour le moins fluctuante, ce qui entraîne une adaptation permanente de nos deux services.

- Une suractivité inquiétante au CMPP qui conduit à des délais de prise en charge importants.
- Le démarrage de notre SESSAD conforme aux prévisions.
- Le développement de notre structure REPIS avec l'ouverture de notre service à CARHAIX et l'agrément pour 6 places de Placement Educatif à Domicile.
- Une réorganisation de l'institut de formation, de manière à s'adapter au nouveau partenariat et à mettre en place les éléments permettant la meilleure transition possible quand Maurice MORLET lira l'épilogue de sa Saga à la tête de l'ITES. Par ailleurs, nous avons lancé plusieurs axes de réflexion en vue des réformes à venir (cycle européen Licence Master Doctorat, régionalisation, partenariat avec l'UBO).

Sur le plan du patrimoine

- L'inauguration officielle des nouveaux locaux de l'ITES.
- La finalisation des études d'agrandissement du SOAE pour son service d'IOE et du SAE à MORLAIX.
- L'installation de l'antenne de l'ITES et du DAD dans des nouveaux locaux à QUIMPER.

Comme vous pouvez le constater, l'ADSEA 29 n'a pas chômé durant cette année 2003 et les prémices de 2004 sont a priori prometteuses.

2004 devrait donc voir :

- Se concrétiser les études d'infrastructures en cours,
- Conforter voire développer notre partenariat avec l'IRTS, l'objectif final étant de réaliser un pôle régional de formation des travailleurs sociaux,
- La poursuite de l'adaptation de l'ITES pour s'insérer dans le cycle LMD, dans la plate-forme régionale de validation des acquis de l'expérience.

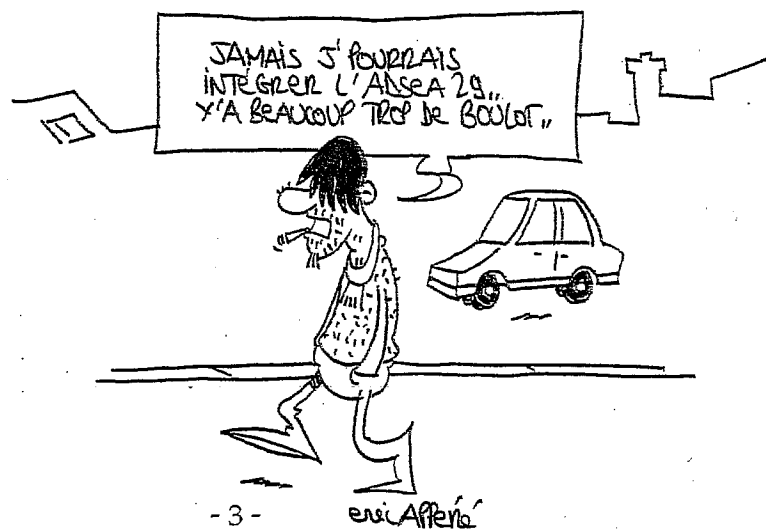
Nous aurons à être vigilants sur l'évolution des IOE, la prise en charge au CMPP et la réforme des IR, sans oublier la gestion du départ de Marcel BOULIC qui a marqué de son expertise et de ses compétences le REPIS et le CAFFP.

J'en oublie sûrement mais à chaque jour suffit sa peine ; en ce 13 janvier 2004 permettez-moi de vous présenter, en mon nom et au nom du Conseil d'Administration, tous nos vœux de santé chose primordiale pour mener à bien vos projets, également vœux de réussite dans vos projets professionnels et personnels ; j'y associe bien entendu vos familles.

Je vous remercie de votre attention.

Jacques OHREL,

Président de l'ADSEA 29



Allocations du Comité d'Entreprise

(suite et fin)

En décembre, en même temps que nous procédions à la distribution de l'Allocation de fin d'année, nous avons pris la peine d'expliquer personnellement les modifications qui interviendraient à compter de 2004.

Plusieurs raisons ont amené le Comité d'Entreprise (dans son ensemble) à prendre les mesures qui suivent et dont nous expliquons le pourquoi de ces décisions :

- Maintien de l'augmentation de l'Allocation d'été 47 % du budget (+ 20 % pour chaque salarié dont le coefficient est < 600)

Distribution en septembre

- Maintien de l'augmentation de l'Allocation de fin d'année 42 % du budget (+ 20 € soit + 20 % pour tous les salariés)

Distribution en janvier

- Maintien de la libération de l'Épargne vacances à la mi-juin (pour ceux et celles qui ont opté pour ce choix en septembre dernier).

Motifs...

Après avoir fait une projection financière, le Comité d'Entreprise a choisi d'augmenter sensiblement les allocations pour chacun plutôt que de laisser de l'argent *dormir sur un compte*.

Cette décision avait son importance au regard de l'augmentation du coût de la vie et de la possibilité que ce petit plus pouvait permettre à chacun d'améliorer l'ordinaire de ses loisirs, par exemple. Par contre, nous avons été surpris par des réactions que nous jugeons décevantes de la part de collègues qui oublient que les allocations du Comité d'Entreprise ne sont pas des compléments de salaire.

Nous sommes obligés de modifier les dates de distribution car la trésorerie et les contraintes de commande des produits (Chèques Vacances, Lire, etc...) doivent nous obliger à jongler pour faire au mieux. Dans la petite note de décembre, nous vous expliquions quels pouvaient être les délais de commande (exemple : Chèques Vacances : jusqu'à 3 semaines d'attente tout en payant les produits à la commande !!!). Pour le moment, la Direction Générale joue le jeu en allouant tous les mois au Comité d'Entreprise l'allocation prévue par la Loi. Mais qu'en serait-il si nous devions attendre les cotisations au semestre ou à l'année comme ceci se fait dans bon nombre d'entreprises.

En espérant que nous arrivions à convaincre les plus réticents d'entre nous, et nous vous affirmons que l'on fait le maximum pour répondre à vos attentes mais pas seulement qu'au niveau des allocations prévues à chaque salarié mais aussi et surtout sur les dossiers économiques et sociaux inhérents à la vie de notre entreprise.

Février 2004

Le Comité d'Entreprise

La vie des établissements

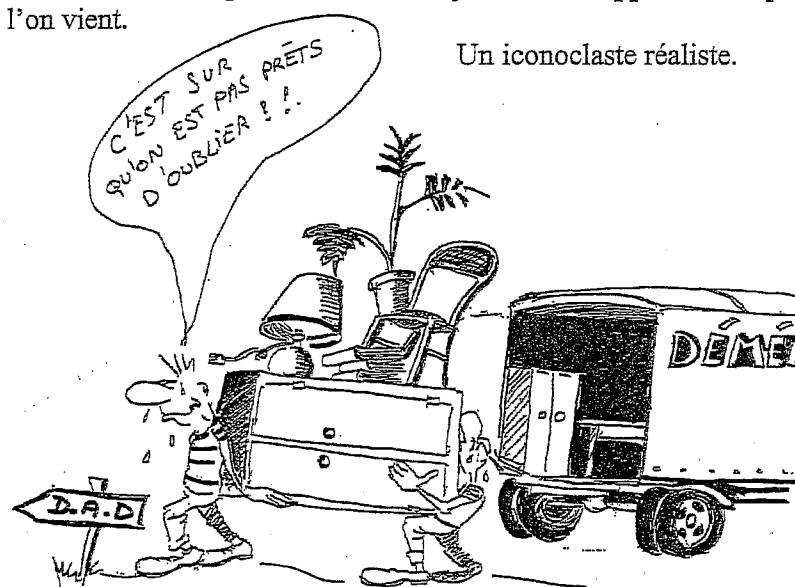
DAD

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le DAD s'est installé dans de nouveaux locaux : 2^B rue du Moulin de Melguen à Quimper.

Plus spacieux, plus modernes, ils apportent à la fois confort de travail et gain d'image (rendez-vous compte, nous faisons palier commun avec l'ITES !!).

Au-delà, l'ensemble de l'équipe y voit comme une reconnaissance du travail réalisé depuis bientôt 4 ans.

S'il n'existe peut-être pas encore au DAD de culture d'entreprise, tout au moins les épreuves affrontées et surmontées en commun permettent-elles aujourd'hui d'apprécier ce que l'on a, et de ne jamais oublier d'où l'on vient.



Un iconoclaste réaliste.

ITES

La Validation des Acquis de l'Expérience se met en place pour la profession d'éducateur spécialisé. L'ensemble des principes techniques est validé par les instances ayant contribué à la préparation de cette opération. Nous sommes dans l'attente de la parution du décret et des arrêtés validant ce travail et autorisant sa mise en place.

Les dossiers seront, dès lors, à constituer et à remettre auprès de la Délégation Académique à la Validation des Acquis. Celle-ci ne fonctionnera qu'après parution des textes. Inutile donc de se précipiter et d'essayer d'obtenir des renseignements complémentaires ou des dossiers qui ne seront donc pas disponibles.

Du côté de la branche professionnelle et de PROMOFAP, un dispositif d'accompagnement spécifique pour la constitution des dossiers et la présentation devant le jury sont prévus. Les Centres bretons sont habilités par PROMOFAP et se sont regroupés au sein d'un Pôle de Ressources Régional.

Pour la mise en place effective de la VAE, la DAVA, PROMOFAP, le Pôle de Ressources Régional et les Centres de formation dans leur ensemble auront à tenir un rôle essentiel d'information. Rien n'est encore prévu, au plan opérationnel, pour les moniteurs éducateurs et les éducateurs techniques spécialisés.

L'AFPE est, pour deux années, le Centre porteur du Pôle de Ressources Régional, celui-ci devant étendre ses compétences aux futures décisions qui concerneront les autres professions.

M. MORLET

LE SENS DE L'HISTOIRE

D'hier à aujourd'hui... la vie des établissements au fil du temps...

H	N	S	I	P	E	R	E	F	C	C
C	C	E	T	T	N	A	V	A	N	E
M	S	O	G	O	U	T	E	A	R	D
P	O	D	L	I	T	S	I	P	S	A
P	A	U	A	U	U	A	E	E	M	S
S	E	X	A	D	D	O	V	M	T	S
I	E	A	S	E	P	R	V	A	O	E
S	I	A	L	E	S	F	E	R	G	S
E	C	O	S	S	E	E	A	Y	E	S
R	N	Q	U	E	T	S	R	C	O	K
G	E	I	D	A	E	P	P	R	I	F

(LISTE)

- | | | |
|------------------|---------------------|--------|
| . KERVOUGEN | . GRESIS | . EMT |
| . FOYER DU LOCH | . CMPP | . IRP |
| . REPIS | . GAVA | . CAFF |
| . C.C.F. | . SEMO | . SOAE |
| . SCESSAD | . AR SPI | . DAD |
| . EN AVANT TOUTE | . RESEAUX | . SAE |
| . PEAD | . ENQUETES SOCIALES | |

*Retrouvez tous les noms (en tous les sens et même en serpentif) des Services de l'Association.
A noter qu'une lettre est utilisée 2 fois.*

Il vous restera alors quatre lettres qui vous permettront de former un dernier établissement.

Indice : Ecole pour les grands.

H. MICHARD

LE SENS CACHE

Réponse grille du n° 15

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	S	I	N	G	U	L	I	E	R	E
2	E	L	A	N			R	P		
3	C	E	T	O	N	U	R	I	E	S
4	R	O	U	L	A	G	E			T
5	E	N	R	E	G	I	S	T	R	E
6	T		E		E	N	O	U	E	R
7	I	U	L	E		E	L	E	V	E
8	O	R	L		I		U	R	E	
9	N	I	E	L	L	E	E		U	S
10	S		S	E	S		S	U	R	

Horizontal

- 1 Unique
- 2 Cervidé - Concentré d'ecclésiastique
- 3 Trouvées par analyse
- 4 Moyen de déplacement
- 5 Mis sur bande
- 6 Enoper
- 7 Mille pattes - Eduque
- 8 Spécialiste - Aurochs
- 9 Décorée - Usages
- 10 Son au pluriel - Aigre

Vertical

- A Emissions de glandes
- B Partie d'intestin - Canton suisse
- C Sans artifice
- D Alcool populaire
- E Peut être papillon - Pronom
- F Ville de Savoie
- G Pas décidées
- H Inflorescence - Supprimer
- I Pensif
- J Volumie forestier

Michel Le Garignon, SEMO

Notre site internet va sortir de sa coquille dans les prochains jours après une longue gestation commencée en mai 2000 et restée en sommeil jusqu'en janvier 2003. A cette date le Conseil d'Administration, après avoir examiné le site réalisé par l'ITES avec le logiciel de Creativ'Expo, a décidé que le moment était venu de créer avec le même logiciel un site digne de ce nom pour notre association. Il nous était en effet apparu que la réalisation d'un site pouvait présenter plusieurs aspects positifs pour notre association.

Le premier aspect positif se situe à l'interne : offrir à tous les membres et à tous les salariés de l'association une vaste source d'informations en temps réel, sur ce que nous sommes, ce que nous faisons et ce que nous recherchons, ainsi que sur notre place dans le paysage social du département.

Le deuxième aspect positif se situe à l'externe avec nos partenaires : toujours aussi soucieux de transparence, le site peut être un moyen de communication extraordinaire et susceptible de développer, peut-être, une meilleure complémentarité entre associations peu portées naturellement à la transparence.

Le troisième aspect positif se situe à l'externe avec le public : les administrateurs, dont peu d'entre eux connaissaient la Sauvegarde avant d'y adhérer, sont bien placés pour le savoir. C'est vrai que nous n'avons pas particulièrement besoin d'être connus parce que nous n'avons rien à vendre, mais nous pensons cependant qu'il ne serait pas inutile que le public puisse savoir ce que font les associations comme la nôtre avec l'argent du contribuable.

Il pourrait également découvrir qu'en adhérant à l'association il aurait la possibilité de s'intéresser de plus près à l'action sociale qui nous concerne tous.

Le logiciel de Creativ'Expo établit une architecture générale que nous devons respecter, mais dans laquelle nous avons toute latitude pour rédiger nos textes, disposer nos photos, offrir des documents téléchargeables, faire des mises à jour... nous sommes complètement maîtres et donc responsables de la vie de notre site. Notre rôle a donc été de jouer à l'architecte d'intérieur pour donner vie et consistance à la carcasse.

Le plan de distribution imaginé consiste donc à offrir à l'internaute, dès son entrée sur le site, un choix entre 3 directions (*ou espaces*) bien différenciés :

Notre Association – Nos Domaines d'Intervention – Nos Positionnements et nos Débats

Si vous choisissez « *Notre Association* » vous serez invité à visiter tour à tour 3 *stands* qui présentent les fondements de notre association :

Notre Identité – Nos Valeurs – Notre Fonctionnement

Si vous choisissez « *Nos Domaines d'Intervention* », vous serez invité à visiter tour à tour 5 *stands* qui vous présenteront successivement nos secteurs d'activités comme le fait notre livret Sauvegarde :

Socio-Educatif – Médico-Social – Formation – Prévention – Insertion

Si vous choisissez « *Nos Positionnements-Nos Débats* », vous ne trouverez ...rien pour le moment. Cet *espace*, qui s'ouvrira dans le courant du 1^{er} semestre, sera consacré à la présentation des travaux que nous menons, des débats que nous organisons, des positions que nous sommes amenés à prendre sur un certain nombre de sujets...Ce sera un *espace* vivant qui incitera, nous l'espérons, chacun à participer dans le cadre de nos instances au mouvement de réflexion que nous entendons développer dans l'association.

Ce site vous permettra également d'accéder à différentes rubriques telles que les actualités de l'association et une revue de presse sociale existante mais diffusée actuellement uniquement aux administrateurs. Vous pourrez aussi formuler vos remarques par e-mail et établir des liens avec d'autres sites comme celui de l'ITES ou de l'UNASEA.

Bref, avec le site ADSEA29.org et ites-information.com vous ne pourrez plus rien ignorer de votre association. D'autant que dans un avenir, que nous souhaitons très proche, nous pensons pouvoir ouvrir sur le site un espace intranet, qui ne sera accessible qu'aux membres et salariés de l'association, qui mettra à votre disposition des informations internes à l'association. L'intérêt que vous porterez au site nous guidera pour le développement à apporter.

Pol VIEL

Administrateur de la Sauvegarde
et du site



Interview d'Alain CORRE, nouvel administrateur

Pouvez-vous vous présenter : qui êtes-vous ?

Je m'appelle Monsieur Alain CORRE, j'ai 48 ans, marié, 3 enfants. Fonctionnaire, je suis actuellement en détachement à l'Education nationale, où je suis chef d'établissement dans une structure du supérieur.

Comment êtes-vous entré en relation avec la Sauvegarde ?

J'ai été mis en relation avec la « Sauvegarde » par l'intermédiaire du Président Jacques OHREL lors d'une assemblée générale de l'APEI des « Genêts d'Or ».

Où est-ce qui motive votre engagement ?

Mon engagement en tant que parent d'un enfant handicapé est de lutter pour que nul enfant ou adolescent ne puisse rester au bord de la route et que l'on donne à chacun ses chances de réussite dans la société.

Auriez-vous voulu être travailleur social ?

Ce n'est pas pour autant que je souhaite travailler dans le domaine du social, car mon tempérament volontaire est à mon sens incompatible avec la philosophie du travailleur social.

Dit-on de vous que vous êtes un homme de convictions ?

Je suis un homme de convictions et je suis persuadé que le combat que mène la « Sauvegarde » est noble et que toutes les énergies doivent être mises à sa disposition afin d'assurer le succès de ses missions.

Quelles appréciations portez-vous sur la vie associative et le fonctionnement du dispositif Sauvegarde ?

Je dois dire que la « Sauvegarde » m'a redonné une nouvelle confiance dans le milieu associatif. En effet, j'ai constaté que la transparence y existe, le dialogue est présent et que le débat y est démocratique. Je vois là la volonté des politiques et des gestionnaires d'oeuvrer dans le même sens pour l'intérêt commun.

Quelles perspectives d'évolution et de développement vous paraissent prioritaires dans l'association ?

Quant aux évolutions futures de la « Sauvegarde », je pense qu'elles doivent se faire avec celles de la société où la remise en question est permanente.

C'est là le formidable challenge de la « Sauvegarde ».

LE SENS DE LA SECURITE DES TOUT-PETITS

Les petits enfants sont les premières victimes des accidents domestiques. Ces accidents pourraient être diminués en fréquence et en gravité grâce à des précautions simples souvent de bon sens. Les mesures à prendre dans une maison sont fonction de la connaissance des risques principaux, risques variant suivant le lieu mais surtout l'âge, étant bien entendu que les deux ou trois premières années font l'objet d'une surveillance totale.

Avant 3 mois

Le bébé est éminemment vulnérable. Le risque majeur est l'**étouffement** d'où des consignes strictes : bannir oreillers, couettes, foulards, chaînes et cordelettes : choisir un berceau à barreaux rapprochés ; faire attention aux suffocations lors des biberons, au lait trop chaud (se méfier du micro-ondes), toujours coucher l'enfant sur le dos (et non à plat ventre).

De 3 à 6 mois

Le bébé commence à saisir les objets et surtout à se retourner d'où le danger de chute essentiellement de la **table à langer** d'où des impératifs : ne jamais s'éloigner et donc avoir tout à portée de main pour les changes, avoir toujours une table à rebords, ne jamais poser un couffin ou un siège relax sur une table ou un lit (toujours à terre).

A partir de 6 mois

C'est l'âge de la station assise, du ramper, du quatre pattes, du touche à tout, du port des objets à la bouche.

A partir de 1 an

C'est l'âge de la marche et de toutes les explorations. Les risques s'élargissent :

Les **CHUTES** en premier lieu :

La chute de la chaise haute (à n'utiliser qu'après 6 mois). Il est obligatoire qu'elle comporte un système de verrouillage, un harnais ou une ceinture ; ceci est à appliquer de même aux poussettes.

La chute dans les escaliers. Il faut prévoir une barrière de sécurité en haut et en bas.

La défenestration représente un danger terrible dès lors que le petit enfant devient capable d'escalader un tant soit peu, d'où des systèmes de sécurité obligatoires : entrebâilleurs, bloque fenêtres, de même au niveau du balcon, un grillage ou du plexiglas.

La chute de lits superposés ne doit pas se poser à cet âge. Par contre, il faut s'assurer absolument de la stabilité et de la fixation des meubles eux-mêmes : étagères, commodes, tiroirs, télévisions qui peuvent basculer sur l'enfant.

Les **BRULURES** surviennent dans des circonstances diverses mais surtout :

L'ébouillantage (53 %, essentiellement dans la cuisine) qu'il convient de prévenir :

- en tournant la queue des casseroles vers le mur
- en utilisant toujours en premier les feux ou plaques près du mur
- en ne posant jamais au sol une bassine d'eau chaude ou une friteuse
- en évitant de cuisiner avec le bébé dans les bras
- en installant autant que possible des robinets avec mitigeur dans la salle de bains.

Les objets brûlants doivent être protégés : plaques, portes des fours, fers à repasser.

Les installations électriques doivent répondre aux règles suivantes :

- utiliser au mur des cache-prises ou des prise-éclipses
- ne jamais abandonner de rallonges non raccordées
- débrancher impérativement après usage tous les appareils électriques (sèche-cheveux, etc...).

Les **INGESTIONS** et **INHALATIONS** sont légion, le bébé portant tout à la bouche ; il faut éviter de laisser traîner les petits objets : billes, pièces de monnaie, aiguilles, boutons, morceaux de jouets. Il peut les avaler mais, ce qui est plus grave, les inhaler par fausse route avec étouffement. A ce propos il faut exclure tout à fait de la proximité, les fruits secs, les cacahuètes notamment, source d'inhalations très fréquentes.

Les **INTOXICATIONS** sont à répartir entre :

Les médicaments (40 %). Ceci doit impliquer 2 règlements :

- ne jamais laisser un médicament abandonné à portée du bébé (table de nuit, sac à main, verre ou boîte).
- toujours rassembler les médicaments dans une armoire à pharmacie en hauteur.

Les produits ménagers 25 % que ce soient :

- les caustiques (décape-four, eau de javel concentrée, soude caustique qui provoquent des brûlures digestives irréversibles
- les toxiques : naphthaline, antigel, etc...
- les irritants volatils ou non : alcool à brûler, white-spirit, lessives, produits de vaisselle.

Ils imposent des conduites strictes ne souffrant pas dérogation :

- ne jamais stocker les produits sous l'évier
- toujours les installer en hauteur
- choisir de préférence des emballages avec bouchons de sécurité
- ne jamais transvaser un produit dangereux dans des contenants alimentaires (bouteille d'eau ou de jus de fruit)

Les plantes en fait sont assez rarement toxiques du moins les plantes d'appartement ; sont à exclure cependant : ficus, asparagus, dieffenbachia. Les plantes du jardin peuvent être plus nocives : muguet, laurier-rose, graines de cytise, d'if, de houx, de gui, etc...

La **NOYADE**

représente une des premières causes de mortalité chez le petit enfant. Quelques minutes d'inattention dans la surveillance peuvent être fatales, d'où la règle :

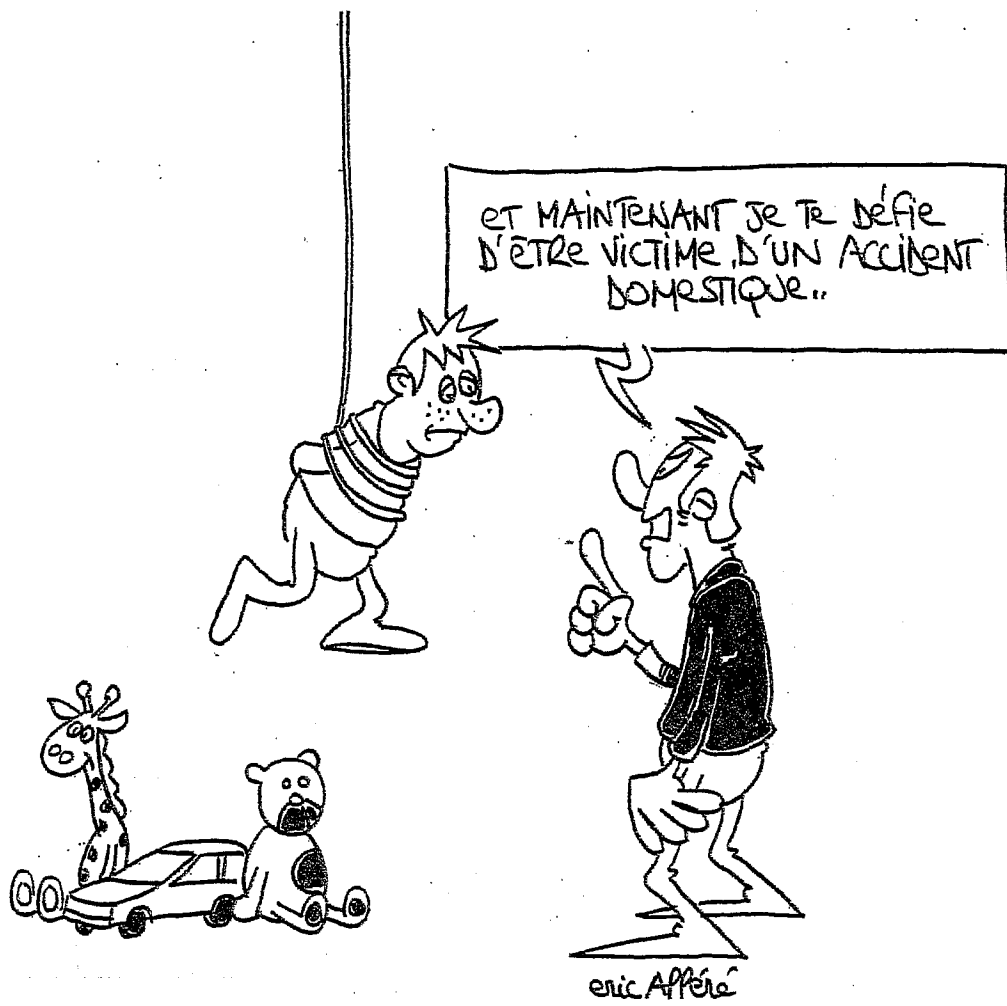
- ne jamais laisser un enfant de moins de 3 ans seul dans une baignoire ou sa piscine en plastique (même pour décrocher le téléphone ou accueillir un visiteur).
- toujours installer une barrière de sécurité à tous les points d'eau : bacs-lavaires etc...

Les **MORSURES**

chez un petit enfant atteignent 2 fois sur 3 le visage. Il s'agit dans la majorité des cas du chien de la famille, habituellement parfait compagnon de jeu mais brusquement excédé ou jaloux ; se méfier de laisser seuls en tête-à-tête le chien et l'enfant.

Les **BLESSURES**

touchent surtout les mains, d'où des habitudes de prudence à acquérir : éloigner cutters, couteaux, ciseaux, protéger les charnières des portes par des anti-pince-doigts.



Il faut cependant bien admettre que jamais tous les accidents ne pourront être évités, d'une part, du fait évident que l'intérieur d'une maison est inadapté aux petits-enfants (il y aura toujours des coins de table, des chaises, des tapis, etc...), d'autre part, du fait du bébé lui-même, aventurier sans peur. Le devoir des parents réside dans des mesures élémentaires de protection, dans l'éducation de l'entourage (frères et soeurs, grands-parents) et bien sûr l'éducation de l'enfant lui-même avec d'abord un certain nombre d'interdits absolus puis l'explication (la notion de danger ne devient accessible que vers 2 ans ou 3 ans). De toute façon, avec l'âge, les risques vont aller en se diversifiant (vélo, balançoire, etc... etc...) ce qui devra être, Dieu merci, l'affaire d'une nouvelle équipe d'Anges Gardiens bien entraînés.

Jean-Marie LE FUR
Vice-Président de l'ADSEA 29

Observons ce jeune enfant qui rentre dans la boulangerie et qui vient acheter du pain. Il rentre, prend sa place dans la file qui attend et quand vient son tour commande son pain, paye et ressort sans rien dire.

Continuons, là c'est dans un grand magasin d'alimentation, c'est une dame, elle recherche un produit qu'elle n'a pas trouvé en rayon, elle aperçoit une employée du magasin en tête de gondole, se porte à sa hauteur et tout de go l'interroge sur l'endroit où serait la marchandise recherchée.

Un autre lieu, à l'entrée d'un bâtiment, un monsieur et une dame s'y présentent presque au même moment. Le monsieur brûle la politesse à la dame et passe son chemin.

Dans les transports en commun, cette fois, un mineur est assis à une place réservée, une personne beaucoup plus âgée que lui monte et voyant qu'il n'y a pas de place libre, décide de rester dans les dégagements du bus appuyée à la barre. Ce mineur sait lire, quelle aubaine, il a pris connaissance du message apposé juste sur la vitre à côté de son siège. Mais il n'en fait rien. Il a bien vu la personne à laquelle il devrait céder son siège. Mais il préfère détourner la tête, fort

de son bon droit. N'a-t-il pas payé sa place comme cette dernière ?

Du premier au dernier exemple, qui illustre mon propos d'aujourd'hui, il a manqué les mots suivants :

- « Merci et au revoir »
- « Bonjour »
- « Je vous en prie » ou « après vous »
- « Veuillez prendre place »



Des mots simples, des mots de tous les jours qui loin de signifier une quelconque forme d'éducation ou de respect, sonnent fort l'humanité et la reconnaissance d'abord de ses semblables.

Ces mots simples s'entendent de moins en moins, ils semblent avoir été rayés de notre vocabulaire.

C'est fort dommage, car loin de moi l'idée de moraliser quiconque et quoi que ce soit. Pas de faux débat sur le retour à l'ordre moral. Je porte comme par un des plus grands des hasards, s'il en était, de plus en plus attention à ce qui au nom d'une certaine modernité nous rend un peu moins humains et proches de ce qui nous ressemble tant. A savoir les autres.

A ce titre ne perdons pas le goût des choses simples !

Gus le guetteur

LE SENS D'AMELIE

J'AIME - J'AIME PAS

J'aime un « vidéo-clip » en anglais de l'UNICEF dit par le musicien Robbie Williams.

Si le « kaléidoscope » ne peut reproduire l'image et le son, voici néanmoins la traduction du texte de ce court-métrage qui commence dans un village africain écrasé, comme il se doit, de soleil.

«... Plus précieux que l'or

Ces pays-là sont riches en ressources naturelles. Les branches foncées des arbres s'étirent vers le ciel. Les diamants dorment dans le sol où nous contemplant des montagnes. Mais une ressource est plus précieuse que l'or ou l'opale. C'est un fruit exotique qui pousse abondamment dans les villes et les villages. C'est le plus prisé de tous. On le cueille après douze ou treize étés. Au moment de sa récolte, les acheteurs arrivent de la ville. Ils recherchent les jeunes bourgeons et ne cueillent que les meilleurs. Ils coupent leurs racines, puis disparaissent dans la poussière. Certains sont consommés sur place, mais la plupart sont exportés. Ils sont déchargés dans les aéroports britanniques. De nombreux pays riches y ont pris goût.

Il n'est pas rare qu'un fruit soit revendu mille fois plus cher. Il est souvent emballé dans des couleurs attirantes. Il est prisé pour son doux parfum et sa chair qui respire le soleil, prisé pour sa douceur et ses lignes foncées. Seul le cœur du fruit est jeté... un cœur qui se brise quand le fruit est forcé...

Chaque année, ce trafic touche plus d'un million d'enfants. Ils viennent de l'étranger et sont aussitôt exploités.

L'UNICEF veut stopper cette exploitation et attaquer le problème à sa source. Mais nous avons besoin de vous. Vous avez deux solutions : ne rien faire ou agir. J'espère de tout mon cœur que vous aiderez l'UNICEF à mettre fin à l'exploitation des enfants... »

www.unicef.org

J'aime les messages forts lancés par des métaphores simples, comme ici la juxtaposition d'une certaine innocence et l'exploitation qui en est faite frappe l'esprit bien mieux que d'autres supports.

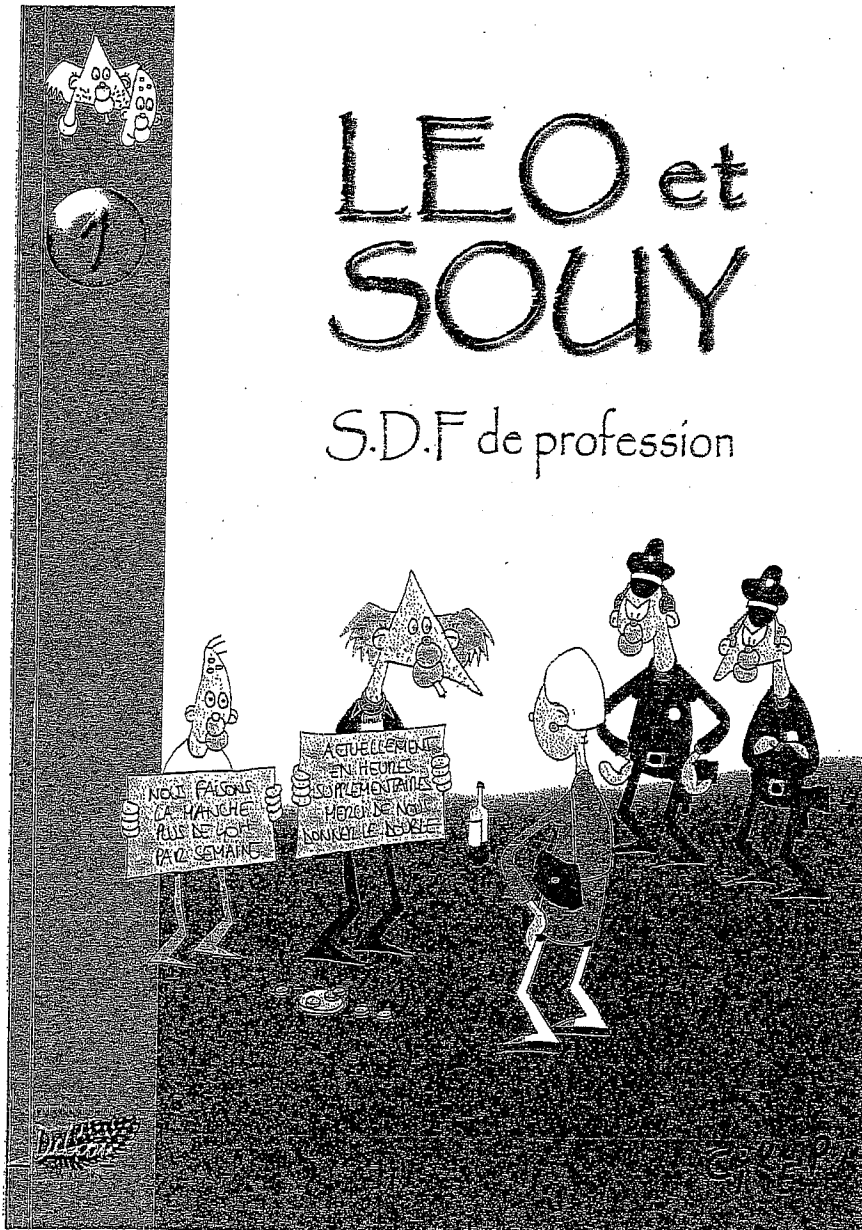
Jean-François KERBOULL
SAE - SEMO



LE SENS DE L'ACTUALITE

Vous connaissez Eric APPERE notre dessinateur qui apporte sa contribution à kaléidoscope depuis notre 1^{er} numéro.

Eric crée depuis quelques années des bandes dessinées, dans lesquelles, il épingle avec beaucoup d'humour les travers de notre système social, libéral, économique et politique, dont la dernière a pour titre :



Elle est éditée par : DELIOU-Editions
Toull-ar-ranig
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

*De plus en achetant cet album (12 €) vous soutenez TY AN HOLL,
une association d'insertion auprès des plus démunis.*

PUBLICATION

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Dominique ODOT

COMITE DE REDACTION

Michel	BELLET
Christine	BERTUCCI
Elisabeth	PRONOST
Jean-Marie	DUCHEMIN
Raymond	JABLY
François	MADOC
Laëtitia	DEGOUYS
Marie	SIMON

DESSINS

Eric APPERE

Kaléidoscope



Kaléidoscope est édité par l'association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère

14 rue de Maupertuis, 29200 Brest
tél. 02 98 42 19 42, fax 02 98 42 11 86, e-mail : dg@adsea29.org, site web : www.adsea29.org